



COMPTE-RENDU DU BUREAU EXECUTIF 14 juin 2007

Participants : M. Mamadou NDOYE – Président, M. Gabriel COHN BENDIT – Secrétaire, M. Roland DAVAL – Secrétaire adjoint, M. Luc DEDESSUS LE MOUSTIER, M. Gérard DROZ..

Invités : M. Jean-Pierre DURUT – membre de l'association des Amis du REPTA (AREPTA), M. Arnaud HURE – Région Ile de France.

Excusés : M. Frédéric CHADEAU – Trésorier, Région Bretagne, Région Basse-Normandie, Ville de LIEVIN.

1 – PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE:

11- L'assemblée générale ordinaire :

Les derniers documents : invitation et bulletin d'inscription, ordre du jour, rapport d'activités, modification du règlement intérieur, suites données aux décisions de l'AG 2006, seront publiés sur le site Web dans le courant de la semaine du 18 au 22 juin 2007.

Il est rappelé que si les organisations membres peuvent être représentées par plusieurs personnes, elles ne disposent chacune que d'une seule voix pour les votes.

Afin d'améliorer le fonctionnement du Bureau exécutif, en particulier meilleure participation de l'ensemble de ses membres, il est proposé d'expérimenter un nouveau fonctionnement en 2007/2008 avant que de procéder à des changements statutaires :

- Faire deux AG en 2008, dont une première fin janvier / début février qui pourrait déjà traiter des rapports annuels (moral et d'activités, financier). Cette première AG pourrait aussi débattre, le cas échéant, de modifications statutaires.
- Réunir « un Bureau élargi » deux fois dans l'année en organisant ses réunions dans des collectivités territoriales membres.
- Réunir régulièrement « un Bureau restreint » chargé de la mise en œuvre opérationnelle des décisions.

Il est suggéré également de créer, dans le cadre des modifications statutaires, un « collège de personnalités ».

S'agissant des aspects matériels :

- Une estimation du nombre de personnes présentes au buffet est à transmettre à la Région Centre pour le 25/06/07 au plus tard. En conséquence l'ensemble des inscriptions à la journée du 05/07/07 est à orienter vers Jean-Pierre DURUT.
- Un enregistrement des participants est à prévoir à l'accueil.
- Des badges (pré imprimés pour les inscrits) seront remis à l'accueil.
- Des ordres du jour et des brochures « compte-rendu des Rencontres » seront disponibles à l'accueil.

12 – Rencontre avec les collectivités territoriales : (dossier suivi par Jean-Pierre DURUT en lien avec la Région Centre)

L'invitation officielle a été diffusée par Cités Unies France (CUF). Une relance est à faire en précisant que le délai d'inscription est prolongé : Jean-Pierre DURUT reprend contact avec CUF à cet effet.

Les thématiques de la table ronde porteront sur les points suivants :

- Adhérer au REPTA c'est, pour une collectivité, pouvoir se mobiliser au service des exclus de l'éducation et ne pas être considérée comme un simple bailleur de fonds.
- Adhérer au REPTA c'est participer à un réseau où peuvent travailler ensemble des acteurs de diverses origines. C'est aussi un réseau à dimension internationale.
- C'est la possibilité pour les collectivités de mobiliser les acteurs de la société civile de leur territoire au service des exclus de l'éducation.
- C'est mieux apprécier l'impact des actions mises en œuvre dans les pays récipiendaires en bénéficiant de la présence de REPTA locaux .
- Réfléchir ensemble à la nature des contributions possibles et à leurs modalités de mise en œuvre.

Jean- Pierre DURUT peut déjà transmettre ces informations au journaliste animateur de la table ronde et le mettre en contact avec le Président et le Secrétaire général du REPTA. Une réunion de travail est à prévoir avec les participants à cette table ronde pendant le temps du buffet du 05/07/07.

Les Régions Centre, Ile de France et Rhône – Alpes ont déjà donné leur accord pour participer à cette table ronde.

Cette réflexion collective doit engager le REPTA à se donner pour axe stratégique, en 2007 / 2008, celui d'un réel travail en réseau, pour que se construise une concertation effective et se constituer ainsi un « capital social ». Il convient que le REPTA puisse mieux assurer sa présence en France sur le terrain. Une point sera présenté lors d'une prochaine réunion du Bureau sur la réalité des réseaux régionaux d'acteurs de coopération.

2 – SEMINAIRE DE MOPTI :

(Se reporter à la note spécifique rédigée à ce sujet par Jean-Pierre DURUT)

Une demande de financement d'un montant de 6 500 € a été déposée auprès du Conseil régional du Centre pour que le REPTA organise fin novembre ou début décembre prochain un séminaire à MOPTI.

Ce séminaire du REPTA a pour objet :

- De déterminer les principes et les modalités d'une "coopération REPTA", de recenser les actions à mener prioritairement en direction des exclus de l'éducation, de proposer des expériences « pilote » qui pourraient bénéficier du soutien financier de la Région Centre.
- D'accompagner la création d'une antenne du REPTA Mali à Mopti et de finaliser plus globalement la création du REPTA Mali.
- De mobiliser plus largement d'autres partenaires maliens, en particulier tous ceux qui envisagent d'être membres du REPTA Mali, et des collectivités territoriales françaises intervenant au Mali (la Région Ile de France a déjà manifesté son intérêt).
- De mettre en perspective les prochaines « Rencontres africano-françaises » qui pourraient se dérouler à Mopti en 2009.

Le Bureau exécutif mandate Jean-Pierre DURUT pour être le coordonnateur de ce séminaire. Il peut solliciter l'AREPTA pour mobiliser les forces et les compétences nécessaires à la réalisation de cette manifestation. Le REPTA France pourra être représenté par 4 participants.

3 – OBSERVATOIRE / BULLETIN DE LIAISON / GROUPES THEMATIQUES :

La mise à jour de la partie du site web consacrée à l'Observatoire a été effectuée. Les premiers documents présentant des expériences doivent y figurer dans les prochains jours.

Les groupes thématiques sont des groupes de réflexion qui doivent s'articuler avec l'Observatoire lui même : s'appuyer sur les ateliers des Rencontres d'Ouagadougou qui avaient déjà proposé un premier découpage thématique, les compléter et les enrichir. Une approche par type de groupes d'exclus pourraient aussi être retenue.

Le Président recommande que pour donner du sens à l'ensemble de la contribution du REPTA, les réflexions soient conduites dans une approche systémique.

Le bulletin de liaison doit être, quant à lui, un outil support complémentaire aux publications figurant sur le site web.

Le REPTA confie la réflexion sur ces questions à l'AREPTA afin que lui soient faites des propositions. Cette réflexion est l'objet des journées que l'AREPTA organise en septembre prochain à Sablé sur Sarthe.

4 – POINT SUR LES REPTA PAYS :

Les 19 mai et 2 juin dernier, des réunions de travail se sont déroulées au Bénin pour la constitution d'un REPTA : ce travail devrait se concrétiser par l'adoption de statuts et la constitution d'un bureau le 7 juillet prochain.

Ce point sur la situation des REPTA pays et u réseau international des REPTA est à reprendre plus complètement à l'occasion du prochain Bureau.

5 – QUESTIONS DIVERSES :

51 – Relations avec le MAE :

Gabriel COHN BENDIT a été reçu par la personne en charge du suivi des ONG au cabinet de Bernard KOUCHNER : celle-ci pourrait être présente à la journée du 05/07/07.

52 – Collège/lycée de Dosso au Niger :

Un projet de transfert de livres scolaires et de matériel pédagogique est en cours avec un soutien financier du CG92. Il est proposé qu'une mise en relation soit faite avec Yvon LOGEAT de Tarbiyya Tatali, cette association prévoyant de son côté l'expédition d'un container de bicyclettes.

53 – Conférence UNICEF au Mali :

Le Président Mamadou NDOYE nous indique qu'il va participer, au titre de l'ADEA, à une conférence organisée au Mali sur « l'abolition des frais scolaires ». cette conférence doit regrouper 200 participants issus de 22 pays.

PROCHAINE REUNION DU BUREAU EXECUTIF
Date à fixer

Roland DAVAL
Secrétaire adjoint